

Règlement Participants

« Jeu concours : Roubaix.fr c'est tneket »

ARTICLE 1 – DÉFINITION ET CONDITIONS DU JEU-CONCOURS

La collectivité COMMUNE DE ROUBAIX, sous le numéro 21590512600011, ayant son siège social à l'adresse Mairie, 17 Grand Place, 59100 Roubaix, organise un jeu-concours destiné à promouvoir la ville de Roubaix.

- La collectivité est désignée ci-après comme : « l'Organisateur ».
 - Le « Participant » au jeu-concours est désigné également comme : « le Joueur ».
 - Les « Gagnants » sont désignés comme tels.
-

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, après acceptation des conditions de participation conformément à la loi informatique et liberté.

Une seule participation par personne est acceptée pendant toute la durée du concours. Sont exclus de toute participation les membres du service communication organisateur du jeu.

ARTICLE 3 – DATES DU CONCOURS

- Date de début du concours : Samedi 19 Octobre
 - Date de fin du concours : Samedi 26 Octobre
-

ARTICLE 4 - MODALITÉS DE PARTICIPATION

4.1 Conditions de dépôt de candidature

Pour participer, le Participant devra remplir un court formulaire accessible sur le site Roubaix.fr, sur une page dédiée au concours.

4.2 Garanties et responsabilité sur la validité des candidatures

LA COMMUNE DE ROUBAIX se réserve le droit d'annuler ou de modifier cette opération si elle ne se déroule pas comme prévu, en raison de toute violation, intervention non autorisée, fraude ou problème technique. Les Participants garantissent les Organismes contre tous recours, actions ou réclamations pouvant survenir en raison de leur participation.

ARTICLE 5 - DOTATIONS/LOTS

5.1 Valeur commerciale des dotations

Le lot offert est un pull Roubaix. La valeur de ce lot est précisée dans l'annonce du concours. Le lot ne peut donner lieu à aucune contestation sur sa nature ni à la remise d'une contrepartie.

5.2 Modalités de récupération

Les Gagnants seront contactés par message privé sur les réseaux sociaux et devront fournir leurs coordonnées pour la remise du lot.

ARTICLE 6 - MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES LOTS

Une seule dotation est possible pour une même personne. Les Gagnants seront sélectionnés par tirage au sort parmi les Participants ayant rempli le formulaire dans les délais impartis.

ARTICLE 7 - RESPONSABILITÉS ET DROITS

Les Organismes se réservent le droit de modifier, proroger, écarter ou annuler ce jeu en cas de force majeure. Ils ne pourront être tenus responsables de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant.

ARTICLE 8 - CONDITIONS D'EXCLUSION

La participation implique l'acceptation pleine et entière des modalités énoncées dans le présent règlement. Tout non-respect entraînera l'exclusion du concours.

ARTICLE 9 - DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Le règlement pourra être adressé sur simple demande par courrier ou par email. Les frais d'envoi de cette demande seront remboursés selon les modalités en vigueur.

ARTICLE 10 - JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Le présent règlement est soumis à la loi française. En cas de litige, les parties s'efforceront de résoudre le différend à l'amiable. Si le désaccord persiste, il sera soumis aux tribunaux compétents.

Le Participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, de l'accepter sans réserve et de s'y conformer.

ARTICLE 11 - DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies dans le cadre de ce jeu-concours font l'objet d'un traitement informatique dont la finalité est la gestion des participations et l'attribution des lots.

Les destinataires des données sont : **les services habilités de la COMMUNE DE ROUBAIX.**

Vos données seront conservées pendant une durée de **90 jours** à compter de la fin du concours.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez :

- Obtenir une copie de vos données ;
- Les rectifier ;

En nous adressant un courrier accompagné d'une copie d'une pièce d'identité à l'adresse suivante :

COMMUNE DE ROUBAIX
Service Communication
17 Grand Place
59100 Roubaix